

Programme de formation

Décryptage de la réglementation : Informer et protéger le consommateur - MOD_2024698

DUREE :

2,00 heures

MODALITES

À distance

NIVEAU

Initiation

PUBLIC VISE

Chef produit textile, acheteur textile, responsable RSE.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

Objectif pédagogique général

Maîtriser les règles de communication environnementale et d'étiquetage des produits textiles, afin d'informer le consommateur de manière transparente, éviter le greenwashing et adopter les bonnes pratiques de communication responsable.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de ce module, les participants seront capables de :

1. **Communiquer de manière responsable avec le consommateur**, en évitant les allégations environnementales non fondées (greenwashing) conformément à la directive Green Claims
2. **Connaitre les éléments essentiels de l'étiquetage textile**, incluant la traçabilité, la recyclabilité, la présence de substances préoccupantes et les microfibres plastiques
3. **Identifier les bonnes pratiques de communication environnementale**, en lien avec les labels, les normes et les obligations légales.

Description / Contenu

Module 2 - Décryptage de la réglementation - Informer et protéger le consommateur

Allégations environnementales - Maîtrisez les obligations légales et les bonnes pratiques pour une communication transparente et responsable • Les points clés du projet de directive « Green claims » • Les outils de communication : labels, guide des allégations environnementales, normes et vocabulaire

Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets, au choix du formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

INTER/INTRA : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et



attentes des participants.

INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

En début de formation : Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 23/09/2025